

1. INTRODUCTION

Les pratiquants des Activités Physiques et Sportives (A.P.S.) peuvent être sujets et objets de violences. Les gestes, les chocs ou les contacts corporels répétés induisent souvent des pathologies sportives, parfois, spécifiques et chroniques. Différentes enquêtes soulignent ces effets en terme de santé publique (C.N.A.M. 1999¹, S.C.H.I.R.P.T., 1999²). Sans entrer dans les polémiques d'un sport violent ou iatrogène par essence (Brohm, 1998 ; Personne, 1983, 1987), force est de constater les conséquences physiques négatives de certaines A.P.S. notamment celles qui utilisent un ballon. Ces comportements violents sont fréquemment euphémisés dans les commentaires médiatiques : « contacts virils », « jeux serrés » ou « duels d'homme à homme ». En outre, les abus corporels et sexuels caractérisés existent sur et en dehors des espaces sportifs qui se diversifient et s'étendent considérablement. Les spectateurs également sont, quelquefois, partie prenante des comportements violents : jets sur le terrain d'objets tranchants ou contondants, actes de vandalisme, bagarres improvisées ou préméditées, hooliganisme, etc. L'ensemble de ce colloque tente de cerner, de comprendre ces formes de violences.

Nous présentons l'analyse de violences moins évidentes, moins manifestes : les violences symboliques. Elles sont relevées, ici, dans le cadre d'observations circonscrites, voire singulières. Nous nous plaçons dans une logique qualitative intéressée à préciser des situations données, sans soucis de représentativité statistique pointue. Les violences symboliques concernent en partie l'expérience retracée par les sportives elles-mêmes relatant leurs habitudes sportives, les conseils voire injonctions reçus, si ce n'est les humiliations vécues. Les violences symboliques sont appréhendées comme des éléments structurels efficaces du système des A.P.S. en France tel qu'il est vécu sur et en dehors des espaces sportifs.

2. Des normes violentes en vigueur ?

Nos propos s'appuient sur les résultats de recherches relatives au football et au rugby féminins³. Ces terrains sont appréhendés à partir de problématiques sociologiques et psychosociologiques qui tentent d'analyser les représentations sociales et les interactions symboliques au cours de ces pratiques, mais également telles que les joueuses en parlent rétrospectivement. Le trait commun à ces cadres d'analyses sensiblement distincts sont les violences symboliques, soient l'imposition de normes, d'idéaux lors des processus de socialisation, et plus largement des interactions « sportives ». Plus précisément, ce sont les

¹ *La Lettre de l'économie du sport*, (1999). « Les accidents de sports sont trop fréquents¹ », n°472, mercredi 3 mars.

² http://www.hc-sc.gc.ca/hpb/lcdc/brch/injury/irils_f.html, 09/28/1999.

³ Ces travaux sont réalisés dans le cadre du Laboratoire d'Analyse des Rationalités Pratiques (L.A.R.P.), U.F.R.A.P.S., université de Rennes 2.

phénomènes de résistances à ces violences symboliques qui nous intéressent d'un point de vue sociologique et non historique (Dauphin *et al.*, 1984).

En effet, les violences symboliques dans les A.P.S. comme ailleurs se définissent dans le rapport à des normes imposées, et parfois contredites. Les violences symboliques sont soumises à des variations culturelles, temporelles, spatiales, etc. et plus globalement au phénomène de socialisation. Dans le domaine des A.P.S., ce processus est, notamment, caractérisé par des différences entre les socialisations masculines et féminines (Greendorfer & Lewko, 1978 ; DAVISSE & LOUVEAU, 1991, 1998). Nous nous appuyerons sur une démarche courante pour les lecteurs francophones, celle qui établit un lien direct entre violences symboliques et dominations sociales. Cependant, nous montrerons que ces processus sont particulièrement dynamiques et créateurs de liens sociaux contrairement à ce qu'une observation rapide ou superficielle laisserait supposer.

2.1. Dominations sportives et sexuelles

« *Tout rapport de domination suppose en dehors du rapport de pure violence (dans lequel nous nous plaçons précisément ici) un système de justification visant à obtenir un minimum de volonté d'obéir de la part des assujettis* » (Ansart, 1999). Récemment dans son histoire de l'identité masculine en crise, Rauch relève ce phénomène complexe d'interactions entre les hommes et les femmes comme catégories sociales : « *dans les rapports sociaux, la hiérarchie longtemps admise s'est combinée au consentement féminin, et la résistance des femmes s'est accordée à la répression féminine. Leur condition revêtait un aspect équivoque : elles se sentaient à la fois protégées et contraintes* » (Rauch, 2000, 9). Cet aspect ambivalent de la violence exercée à leur encontre possède un sens particulier dans le cadre de nos analyses de pratiques corporelles et sportives à forte teneur masculine par des jeunes filles et des femmes appréhendées comme groupe social.

L'analyse des rapports entre les sexes masculin et féminin a soulevé des débats entre des partisans de trois ensembles de positions : la différence, l'égalité ou la domination masculine (Frisque, 1997 ; Bourdieu, 1998, 69). Nous empruntons ici la troisième position : elle soutient l'existence d'une asymétrie entre les protagonistes de relations quelles qu'elles soient. Les mouvements d'émancipation dans les années 1960 ont permis largement d'identifier et de dénoncer les formes d'oppression particulières et générales (entre nations, ethnies, sexes sociaux, classes sociales, générations, etc.)⁴. Pour nous, les relations de dominations, donc de violences potentielles, réelles et symboliques, reposent sur les inégalités de statuts au cœur des relations sociales quotidiennes.

Cette « *dissymétrie constitutive de la relation de domination se manifeste non seulement dans les pratiques sociales, mais aussi sur le plan de la conscience et dans les stratégies identitaires* » (Hirata, 2000). Cette articulation entre les trois niveaux est particulièrement vive. Les joueuses de sports collectifs de tradition masculine s'expriment et agissent en rapport avec le cadre de leurs expériences corporelles et culturelles globales : la domination masculine. Les entraîneurs, les spectateurs, mais aussi les coéquipiers ont été/sont le plus souvent des hommes pour qui la pratique relève d'une identité sexuée assurée et légitimée par la société française dans son ensemble. Par exemple, notre enquête récente (mai 2001) indique

⁴ Les mouvements anti-modialisation particulièrement visibles en cet été 2001 renseignent des (d'autres ?) dominations et des violences symboliques et réelles contemporaines.

qu'en Bretagne, les joueuses de football ont trois fois sur quatre des dirigeants exclusivement masculins⁵. Le football et le rugby, pour reprendre une catégorisation désormais classique, constituent des « *territoires relevant d'une tradition masculine* » (Davis & Louveau, 1991). En outre, ces A.P.S. représentent aujourd'hui des activités corporelles phares et fortement mobilisatrices dans notre pays qui nous permettent de les aborder également sous l'angle global des représentations sociales.

Enfin, il est nécessaire de préciser la différence entre les notions de pouvoir et de domination. « *Si le pouvoir peut être conçu comme un rapport d'influence individuel et/ou collectif, la domination comporte une dimension beaucoup plus globale d'asymétrie entre les sexes* » (Frisque, 1997). Cette distinction permet de comprendre comment le fait même qu'une femme (une joueuse de rugby par exemple) soit inscrite dans un rapport social de domination n'induit pas qu'elle soit dominée (à *contrario* dominante), tous les jours, dans toutes les situations de sa vie. Certaines situations (en dehors des espaces strictement sportifs notamment) peuvent lui permettre de subir (à *contrario* de renverser) le rapport général dans lequel elle reste dominée. C'est pourquoi, nous devons rester vigilants pour garder sans cesse à l'esprit que l'angle d'approche, les A.P.S., ne constituent qu'une activité sociale et culturelle parmi d'autres pour les enquêtées...

2.2. Violences symboliques et représentations sociales dominantes.

« *La violence symbolique s'institue par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut pas ne pas accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et se penser ou, mieux, penser sa relation avec lui que d'instrument de connaissance qu'il a en commun avec lui et qui, n'étant que la forme incorporée de la relation de domination, font apparaître cette relation comme naturelle* » (Bourdieu, 1998, 41). La violence symbolique dans cette optique sociologique « *consiste à faire passer pour "naturelles" dans l'esprit des gens, les représentations dominantes (la doxa) : en aucun cas, il ne s'agit d'un consentement de la part des dominées* (Mathieu, 1991) ». Car la violence symbolique est développée « *par des institutions et s'appuie sur des effets d'autorité* (Cabin, 2000, 196) ». Elle correspond donc à un dressage subtil des têtes et des corps à la fois par des individus (parent, entraîneur, dirigeant, joueur, spectateur, etc.) et des institutions (la Famille, l'École, l'Église, l'État). Il semble, en outre, que « *les dominations ordinaires* » soient, aujourd'hui, diversifiées, plurielles et davantage symboliques que coercitives (Martucelli, 2001). Le sport, étatique mais pas uniquement, nous apparaît aujourd'hui comme un producteur efficace de ces violences de tout ordre et surtout en tout genre (sexuel).

Notre problématique tente de répondre à la question : comment se traduisent les violences symboliques à l'encontre des pratiquantes dans les A.P.S. « de tradition masculine » comme le football et le rugby ? Deux hypothèses sont proposées dont nous indiquons les grandes lignes. D'une part, nous observons des résistances féminines à partir notamment du renforcement de l'en-groupe sportif féminin au moyen de rites de passages par exemple (Van Gennep⁶, 1909 ; Saouter, 2001), aussi, lorsque les joueuses renversent certains stéréotypes de dominations (consommations importantes d'alcool, « grossièretés » langagière et corporelle,

⁵ Enquête réalisée pour le compte de la ligue de Bretagne de football auprès d'un échantillon représentatif des joueuses bretonnes. Héas S. & Amossé K., mai 2001.

⁶ Nous ne précisons pas dans le cadre de cet article la place des rites d'initiation qui semblent mis en œuvre par une partie des joueuses. D'un point de vue théorique la présentation de ce seul thème exigerait des prolongements conséquents sous peine de réduction simpliste...

etc.). D'autre part, ces résistances induisent des « *coûts* (importants via une) *double marginalisation* » (Apfelbaum, 1979) vis-à-vis des hommes et des femmes pour celles qui prolongent leur parcours sportif.

Nous ne présentons pas en détail les méthodologies et populations (les effectifs concernés sont indiqués entre parenthèses). Cette recherche s'appuie sur quatre grands types de matériaux : des dessins d'enfants (N = 244), des questionnaires (N = 120), des entretiens semi-directifs avec des joueuses de football et informels avec des joueuses de rugby (N = 15) et des observations participantes. Les dessins d'enfants constituaient la pré-enquête : le protocole consistait à demander à des élèves de C.M.2⁷ de dessiner un footballeur et une footballeuse (sur une feuille A4, sans utilisation de peinture), sans autre consigne particulière. Les questionnaires ont été expédiés par publipostage auprès d'un échantillon représentatif de 262 joueuses parmi les 2228 licenciées en Bretagne répertoriées par la ligue en 2000. Les quotas respectés sont les catégories de pratique (débutante, poussine, benjamine, 13 ans F, 16 ans F et seniors F) et les « districts » distingués par la ligue : Côtes d'Armor, Finistère Nord, Finistère Sud, Ille et Vilaine et Morbihan⁸. Les entretiens avec les footballeuses se sont déroulés en face-à-face à partir d'un système « boule de neige » originaire des étudiantes de l'U.F.R.A.P.S.. En outre, les dessins d'enfants les plus stéréotypés ont été présentés aux enquêtées pour analyser leurs réactions immédiates et les faire s'interroger sur leur propre trajectoire sportive au cours même de l'entretien et/ou des entretiens successifs. Enfin, les observations participantes et les entretiens informels ont été réalisées dans le seul club rennais de rugby féminin tout au long de l'année universitaire 2000-2001. L'analyse précise de ce terrain combine à la fois l'observation participante lors des compétitions, des entraînements, des préparatifs (vestiaires, échauffements, etc.), des déplacements et des « troisièmes mi-temps » (temps fort de l'observation) dans le cadre du sport universitaire, mais également dans celui du sport civil.

3. Des pratiques et des violences plurielles

Dans l'ensemble, la spécificité de la tenue de football est largement respectée que ce soit par les dessinateurs et les dessinatrices : maillot numéroté ou bien aux couleurs d'une équipe, crampons aux chaussures. Les garçons dessinent plus souvent ces « marques » de la pratique, le footballeur est dessiné plus fréquemment avec des crampons, mais les écarts ne sont pas significatifs d'un point de vue statistique. Une minorité de dessins réalisés par les jeunes garçons (22) présente des scènes dominatrices : les propos (« elle est nulle ! »), les gestes (bras menaçants) sont explicites. Dans un dessin unique, la footballeuse est transmuée en « mamie » portant une robe rose, un sac à la main, des talons et une canne : elle se fait casser le nez crochu par un ballon envoyé par un footballeur espiègle aux bras poilus... La footballeuse dessinée est parfois perçue par les enfants comme inférieure au garçon de part sa taille, ses postures et gestuelles : figée, sans le ballon, sur la touche ou statique dans les buts⁹, dessinée en seconde, portant des vêtements inadéquats. Les différences entre joueurs et joueuses marquent une domination symbolique importante. Chaque critère d'analyse pris en compte révèle, à sa manière, une partie des valeurs sexuelles traditionnelles. « *De nos jours, les préjugés à l'égard de la sportive se traduisent plus discrètement, ils s'euphémisent car il*

⁷ Cours Moyen deuxième année. Les élèves sont issus des 90 écoles de la métropole rennaise : le quotas respecté est la répartition intra-muros et extra-muros qui correspond, également, grosso modo à la répartition globale de la population telle qu'elle a été recensée par l'I.N.S.E.E. (1999), les classes étant ensuite tirées au hasard.

⁸ Afin d'améliorer le retour des questionnaires notamment en raison des intermédiaires nombreux (correspondant du club, dirigeant d'équipe, voire parents de la joueuse), ce publipostage donnait lieu à un jeu concours impliquant l'enquêtée, avec des lots offerts par le commanditaire (la ligue de Bretagne).

n'est pas de bon ton de pratiquer, explicitement, l'exclusion sexuelle » (Lefèvre, 1996). Tout se passe comme si la footballeuse était une mauvaise actrice endossant le costume de son personnage, mais incapable de jouer pleinement son rôle ; les « spectateurs » (les enfants) la démasquent sans peine et s'empressent de la remettre à sa place.

Pour autant, une minorité de dessins réalisés par les petites filles met en scène une pratique à visée égalitaire : le quadrillage de la feuille ou bien l'utilisation du but et de ses filets renforce l'impression de partage équitable de l'activité physique. Les joueurs et joueuses sont de la même taille, postés de part et d'autre, le plus souvent chacun avec un ballon. Quelques enquêtées soulignent fortement ce qui ressemble à une revanche féminine : la joueuse est plusieurs fois plus imposante que le footballeur, elle lève les bras, voire exprime sa joie du geste victorieux (le but¹⁰). Quelques cas sont particulièrement significatifs de cette réaction aux violences symboliques subies (six dessins sur les 123 dessins de filles). La footballeuse esquisse un large sourire en « criant » « Vive la France ! ¹¹ » : elle porte un maillot portant un flochage « France » et des chaussures aux crampons proéminents lorsque son comparse masculin écarte les bras dans un signe d'impuissance avec un maillot sans repère sur les épaules et des chaussures presque lisses. Un autre dessin montre le joueur par terre allongé sur le dos, la joueuse prenant possession du ballon en plein vol. Lorsque dans un autre dessin, le footballeur prénommé Roméo, les cheveux hirsutes crie : « Pitié ! Pitié ! ». La footballeuse Juliette expédie le ballon en direction du short de l'adversaire sur lequel une cible rouge est figurée à l'emplacement du pénis...

Les dessins des jeunes garçons montrent globalement la conservation des représentations sociales traditionnelles (Durand-Delvigne, 1998). Les cheveux longs, la taille réduite de la footballeuse et son éloignement de l'action de jeu (du ballon en mouvement notamment) l'assignent à un rôle de figurante. Lors des entretiens, les joueuses soulignent à la fois la possibilité réelle de voir évoluer des équipes féminines faibles notamment en raison du niveau hétérogène des pratiquantes : « il y a une joueuse et t'en a dix qui sont en train de ramasser des pâquerettes ». Dans ce cas, selon leur propre aveu, « le football féminin c'est nul ! ». A la fois, elles relèvent fréquemment la méconnaissance du football féminin surtout par les personnes extérieures à la pratique : « ils nous prennent un peu pour des guignols. Eux, ils sont encore en train de penser qu'on joue du bout (du pied) et qu'on se tire les cheveux ». Le « tir du pointu » symbolisant l'activité inexpérimentée fortement stigmatisante sur la pelouse. Mais les spectateurs habituels ne sont pas en reste : « ils sont là " ouaih qu'est-ce qu'elles font là, elles feraient mieux d'être le dimanche après-midi avec leurs gamins ! ". Des vieux pépés qui viennent là parce qu'il y a une buvette. Je te promets au R.¹², c'est ça ». La logique mise en place par cette joueuse consiste à rejeter dans la catégorie des alcooliques chroniques, les personnes critiquant régulièrement sa pratique.

3.1. Au-delà des violences corporelles et sportives courantes

La jeune fille devenue footballeuse est marquée par des personnages masculins qui ont sur elle une influence essentielle : le père, le ou les frères (la présence importante de jumeaux est,

⁹ Dans les buts, (au piège ?) dans les filets... ce qui symboliquement est lourd de sens et contribue fortement à la domination masculine.

¹⁰ Il sera intéressant d'approfondir les différences de représentation du geste victorieux : la lucarne, par exemple, est susceptible de révéler cet écart sexué.

¹¹ Nous soulignons.

¹² Nom de la commune.

peut être, à signaler). Les résultats de l'enquête pour la ligue précisent ces points. Plus d'un tiers des pères des enquêtées participe aujourd'hui encore à la pratique : le plus souvent comme dirigeant (12%), puis comme joueur (11%). Surtout, les deux tiers ont été actifs dans ce milieu par le passé (le plus souvent comme joueur). Plus encore, près de 10% des mères participent (comme membres du bureau essentiellement) ou ont participé à la vie footballistique locale. Près des deux tiers des joueuses ont un frère footballeur lui-même. Cette présence de la famille, son investissement dans la pratique, permettent sans doute une intégration sportive facilitée.

La majorité des joueuses enquêtées a commencé le football très tôt (35% dès la catégorie débutante, 22% en senior). Leurs relations amicales étaient essentiellement masculines « jusqu'à 13/14 ans, c'était vraiment qu'avec des garçons, foot, foot, foot ». De plus, la jeune footballeuse s'engage dans des activités traditionnellement attribuées aux garçons : jouer dehors, ne pas jouer à la poupée (« casser des carreaux », « mettre des gens par terre »), les jeux vidéos, l'arbitrage. Cette trajectoire dépasse parfois la simple ressemblance avec les valeurs et les normes masculines : « je me qualifiais comme un garçon manqué », « j'étais comme eux ». Cette socialisation sportive masculine semble les conduire ponctuellement à la fois à *faire* et à *être* comme les joueurs. Cette situation temporaire conjugue des attitudes le plus souvent dissociées (Louveau, 1998). En outre, l'importance de la fratrie et notamment l'absence de sœur semble jouer un rôle prépondérant dans la construction identitaire des jeunes joueuses : « *je suis pas du tout du côté super nana, toujours pimpant(e)¹³. Quand on pratique du sport dans la vie de tous les jours, se maquiller c'est pas le premier truc que l'on va faire le matin (...) moi, je n'ai pas eu de sœur, en fait j'ai deux frères (...) Les petits frères copient et les petites sœurs copient beaucoup leurs aînés* ». Cette explication retrouvée fréquemment lors des entretiens n'apparaît pas convaincante aux yeux des actrices sportives. Souvent, elles en rajoutent dans l'explication justificatrice : « *c'est pas ce que je veux dire, je ne me suis pas du tout identifiée à mon frère, je me suis identifiée à personne en fait, donc je me suis fait(e) moi toute seule. Je ne sais pas si je m'exprime bien en fait (...) Les stéréotypes après, c'est moi, c'est ma vie...* ». Cette dernière phrase semble caractéristique des conflits psychiques et sociaux à l'œuvre dans les histoires sportives ambivalentes des enquêtées... et de la domination sociale fortement ressentie.

Malgré et au-delà de cette incorporation familiale précoce, les vécus des joueuses et leurs souhaits bouleversent largement ce paysage masculin dominant au fur et à mesure de leur trajectoire sportive continuée. Ainsi, le marquage sexuel récurrent de la pratique laisse planer des violences plus pernicieuses qui dépassent les comportements « *machos finis. A Saint Briec, ils (ses coéquipiers, spécialistes de football à l'U.F.R.A.P.S.) ne m'aimaient pas et je me suis pris des brins pendant deux ans. Ouai, je me suis vraiment fait... j'ai pris des coups, j'ai pris des lattes* ». Il n'y a pas de véritable révolte contre ces violences usuelles à la pratique même si les rugbywomen semblent particulièrement sensibles aux « débordements », aux agressions physiques caractérisées, injustifiables par la seule pratique sportive (Saouter, 2001).

3.2. Avantages ou désavantages de la mixité dans ces A.P.S. « masculines » ?

Les violences symboliques subies apparaissent aux détours de phrases exprimant le passage de la pratique mixte à la pratique unisexe. L'amertume des unes se combine au « blindage »

¹³ Cette joueuse de football omet presque systématiquement le « e ».

des autres : « c'est pas du tout blessant à partir du moment où toi, tu y crois... et tu ne rougis pas ». Alors même que ce passage à l'équipe unisexe est fixé par les instances fédérales à l'âge de seize ans, dans les faits, les joueuses interviewées rappellent les incitations à quitter le terrain familial du club local pour une équipe strictement féminine dès l'âge de... 13 ans. Tout se passe comme si certaines personnes en charge du football précipitaient le départ des éléments féminins : « l'année de mes 13 ans, j'ai voulu me réinscrire, on m'a dit qu'il fallait que je trouve une équipe de filles. Et en fait depuis, j'ai appris que les filles ont droit de jouer avec des garçons jusqu'en moins de 15 ans ». La détention des règles de la pratique constitue une forme de pouvoir qui peut conduire, comme ici, à des violences symboliques qui confèrent à la manipulation...

A cette période délicate d'entrée dans la pratique unisexe, les joueuses semblent éviter l'ostracisme induit par la pratique du football : « *De 7 à 12 ans, ça va t'es encore en Primaire. Tu passes au collège, je pense pas que je criais sur les toits, à partir de la troisième, que je jouais au football* ». Telle autre joueuse déclare : « *je gardais ça pour moi. T'arrives à Vannes, c'est bourge là haut, alors tu te tais. J'avais tendance à le dire le moins possible, à éviter de m'embarquer sur le sujet* ». Cette honte sociale liée à la pratique du football pendant l'adolescence est flagrante pour cette joueuse blessée au cours d'un match : « *"Ah, tu t'es fait quoi ?" Oh rien, j'ai roulé sur un caillou!* ». Le ballon de cuir trop difficile à gérer socialement se transforme en caillou enrayant le mécanisme de socialisation sportive. La force du symbole renforce le « poids » du football pour certaines jeunes filles : il exprime cette violence subie, l'acte de reconnaissance de la domination masculine.

Le changement d'équipe est souvent douloureux : « *c'était mes copains quoi, c'était mes potes, je jouais avec eux, c'était super et puis bah, j'avais 12 ans, j'arrive avec des nénettes qu'avaient 18 ans pour les plus jeunes, j'étais pas trop à ma place* ». L'expression de l'exclusion du groupe sportif masculin de référence est d'autant plus forte que la joueuse était reconnue en terme footballistique. Dans le nouveau groupe sportif (unisexe), l'intégration reste à accomplir. En outre, la violence symbolique subie ne peut plus se renverser comme dans cet exemple exprimant avec enthousiasme le dépit de l'équipe adverse : « *les boules, c'est la fille qui a marqué, elle est trop bonne ! Et mon frangin : "ouais, c'est ma sœur qui vous a niqué !"* ». Ces expressions à connotation sexuelle sont courantes dans les pratiques sportives masculines. Nous ne devons en aucun cas les banaliser : elles révèlent des violences faites aux jeunes filles et aux femmes en tant que groupe social. Violences symboliques sans équivoque lorsque sur les trophées récompensant les équipes féminines victorieuses, les logos, les fanions des clubs féminins figurent, parfois, des « silhouettes masculines ». Symptôme du rapport social et sportif de domination, les réactions des premières intéressées demeurent stéréotypiques : « *ah oui, c'est vrai, on n'avait pas fait attention (...). Comme quoi le rugby féminin, c'est pas encore ça. Putain c'est vrai ! Je vais te leur coller des cheveux longs avec des bouts de laine !*¹⁴ » (Saouter, 2001, 186). Les noms mêmes des associations, des clubs, des équipes féminines renforcent cette dénégation, stigmatisation, que les sociologues américains nomment « *trivialization* ». Les suffixes « *ettes* » ou « *elles* » font florès : les Bûchettes, les Bornettes, les Gaz'1 (Saouter, 2001), etc. Ces exemples illustrent le caractère pernicieux des violences subies tout au long de la trajectoire sportive d'une femme au sein de pratiques masculines.

¹⁴ Le travail de la laine, le tricot, étant des activités traditionnellement féminines.

4. Le groupe sportif féminin... en devenir

La présence des hommes dans le cadre sportif est importante comme nous l'avons évoquée. Cette présence est sensible, déjà à un niveau global, en terme d'image de référence et d'identification. Le footballeur de haut niveau est connu et reconnu (toutes les joueuses ont répondu à la question). Dans notre échantillon, ce modèle est quasi unique : Zidane est largement plébiscité (58%) avant même le chouchou des français après la coupe du monde de 1998 (9%). Par contre, le modèle féminin est beaucoup plus flou, seulement 53 joueuses (44%) ont nommément cité une sportive (Diacre emporte largement le suffrage)¹⁵.

4.1. *L'omniprésence masculine*

L'omniprésence des dirigeants et autres entraîneurs masculins est attestée, elle aussi. En équipe mixte, les dirigeants sont toujours des hommes, dans les équipes strictement féminines environ une fois sur deux des femmes participent à la direction ou à l'entraînement des joueuses (47%). Le plébiscite en faveur d'un encadrement féminin (73% le désirent) permet d'affiner les difficultés vécues et la violence sexuelle symbolique subie par les joueuses. Elles souhaitent un encadrement féminin pour « parler plus facilement », « pour avoir un avis féminin », « être plus à l'aise ». Cette communication interpersonnelle semble largement faire défaut. Surtout, une minorité active semble revendiquer une action féminine réelle afin de montrer qu'une femme est « aussi capable qu'un homme », « pour représenter les joueuses » (respectivement 3 et 7%). De la même manière, 20% des joueuses bretonnes « se disent attirées par le poste de dirigeante et 59% d'entre elles ne l'excluent pas totalement » dans un proche avenir.

Malgré une prise en compte progressive des pratiques féminines au niveau de l'État français, les changements apparaissent tardifs. « *Certains sports, récemment ouverts aux femmes, restent encore très masculins : 8% des 4.6 millions de personnes jouant au football sont des footballeuses* ¹⁶ ». Ces données nationales, obtenues après relance de l'enquêteur, semblent sans commune mesure avec la réalité locale fédérale bretonne : la ligue ne recense parmi ses licenciés que... 1.68% de femmes, malgré un quasi doublement (+88%) de ces effectifs féminins les six dernières années. Dans ce cadre, **les sportives continuent de subir une organisation temporelle et spatiale qui leur échappe**. Cette exclusion perdure, par exemple, au niveau des infrastructures disponibles. Les footballeuses peuvent rencontrer des situations où l'espace de la pratique les exclue radicalement, redoublant les violences symboliques vécues. La moitié, seulement, des joueuses enquêtées dispose d'un vestiaire dans le cadre de leur club, un peu plus souvent les joueuses semblent disposer systématiquement d'un vestiaire lorsqu'elles jouent à l'extérieur (67%). Plus de la moitié précise devoir se changer à la maison avant et après la pratique (53%), lorsque deux joueuses révèlent se changer dans... « le local de rangement du matériel¹⁷ », pour ne pas dire le placard à balais... Devoir enfiler chez soi ou en catimini la tenue sportive (sans parler des possibilités réelles de se laver, de se

¹⁵ Ce plébiscite féminin pour un joueur (et non une joueuse) constitue dans la logique bourdieusienne un « acte de la connaissance et de la reconnaissance pratiques de la frontière magique entre les dominants et les dominés que la magie du pouvoir symbolique déclenche », (Bourdieu, 1998 : 44). Notons que plus de la moitié des noms de joueuses cités comportaient des fautes d'orthographe, ce qui renforce la faiblesse de l'identification à des joueuses enquêtées, en outre, les joueuses étrangères sont quasi absentes en dehors de Mia Ham (citée deux fois seulement).

¹⁶ Enquête M.J.S./ I.N.S.E.P., (2000). « Les pratiques sportives 2000 », www.jeunesse-sports.gouv.fr. Les institutions privées ne font pas meilleures figures. Ainsi, Saouter rappelle : « ce n'est que depuis peu qu'une rubrique le concernant (le rugby féminin) dans le journal *Le Midi Olympique* ne figure plus à côté de celle du rugby des enfants » (Saouter, 2001, 181).

¹⁷ la femme objet ?...

masser, etc.) ne constituent pas des indicateurs flagrants d'intégration et d'égalité sportives. Certaines utilisent un cuissard « cycliste » qui leur permet de se changer avec les garçons sans trop tenter à leur pudeur...

D'autant que les vestiaires sont des lieux essentiels d'échange des consignes de la part des entraîneurs ou bien des conseils de préparations de soi, de ses outils sportifs, de son sac, etc. Dans un passé récent exprimé au cours des entretiens, la situation semblait exacerbée lorsque la joueuse était reconnue techniquement puisqu'elle participait aux stages de dépistage, de recrutement et de perfectionnement pour l'élite nationale avec les garçons : « *c'est pas évident d'être intégré. C'était à 12 ans à un tournoi international pupille. On était neuf, on a été jusqu'en quart de finale, mais moi par contre, j'ai eu la difficulté étant la fille. Car c'était sur deux jours, ils (ses coéquipiers) dormaient sous les tentes... moi, j'allais dans ma famille. Je ne pouvais pas m'intégrer dans les activités autres que le match même* »...

La solitude de la joueuse dans ces bastions sportifs masculins n'est, donc, pas un jeu de l'esprit : dans plus de 70% des cas, les footballeuses sont seules dans leur équipe mixte. Toutefois, cette situation n'implique pas systématiquement une insatisfaction. Certaines joueuses ont su nous expliquer les avantages (pour peu que techniquement elles tiennent leur rôle) à être seule : « *j'étais la seule fille ; j'étais un peu la chouchoute, ça t'incite à continuer* ».

4.2. La troisième mi-temps : un espace-temps féminin

En dehors de ces rares cas, il n'est pas étonnant que l'observation participante révèle des comportements sportifs et extra sportifs renforçant le groupe sportif féminin dominé. Les liens sur le terrain ou ses alentours avec « l'autre sexe » sont quasi inexistantes : « *nos entraînements sont le même jour, mais c'est totalement... pfff... on passe à côté d'eux, ils passent à côté de nous* ». Au mieux, il semble que les joueuses peuvent « aller un peu avec eux (les footballeurs). Mais si c'est pour être en concurrence ce n'est pas évident, il vaut mieux faire chacun de son côté ». La séparation entre « Eux » et « Nous » semble consommée : une fois la règle de la non mixité appliquée, les relations se distendent au point de se dégrader parfois. Après la concurrence, l'indifférence s'installe entre les sportives et les sportifs même lorsqu'ils partagent les mêmes espaces. Cette situation est renforcée parfois par un manque de soutien évident de la part des dirigeants : « *en fait, c'est les autres et nous. On n'est pas du tout soutenu ; au-dessus de nous il n'y a pas des gens qui viennent nous soutenir* ».

Le manque de considération et le phénomène de violence symbolique réapparaît d'une manière frappante dans un cas particulier. L'ancienne joueuse de football est devenue une arbitre qui a peur au point de « *demander tout le temps à quelqu'un de (l')accompagner que ce soit mon frère ou quelqu'un* ». Cette situation résulte d'un enchaînement significatif du phénomène de violence symbolique : « *je n'ai jamais été agressé ou quoi que ce soit. Mais, le jour où j'ai décidé d'arrêter c'était quand j'arbitrais des matchs très difficiles. C'était à Vannes, un match qui opposait l'équipe turque de l'ouest contre une équipe de Vannes (...) c'est des joueurs qui de toute façon ont une autre image de la femme, je pense. Dès que je suis arrivée, j'ai vu qu'une femme n'avait pas sa place sur un terrain de football. J'ai pas trop compris, j'ai pas trop apprécié non plus : ils auraient pu me mettre sur d'autres matches quand même* ».

Pour autant et notamment hors des espaces strictement sportifs, les joueuses semblent détenir des « armes » de défense (d'attaque ?) contre la violence symbolique vécue. Dans les

troisièmes mi-temps réputées du rugby, les jeunes filles, parfois femmes et mères¹⁸, réussissent, semble-t-il, à rééquilibrer la balance. L'observation de ces temps *ante* et *post* sportifs (voyages en car, en train, etc., repas et fêtes arrosés dans les bars ou les boîtes de nuit, etc.), révèlent des rites de passage proposés par les joueuses, elles-mêmes. La surenchère est de mise : dans les bars¹⁹, les joueuses se réservent une tablée et « montent sur scène ». La métaphore théâtrale semble particulièrement appropriée (Goffman, 1988). Les joueuses se font entendre par des chansons paillardes masculines adaptées à la « sauce » féminine où l'homme n'a qu'à bien tenir son rang de bête sexuelle, sinon, « *il s'écrase !* ». Cette grossièreté langagière semble insuffisante à *marquer* la place des joueuses et surtout à renverser l'ordre symbolique masculin dominant. C'est dans ce cadre, que nous comprenons leur totale exposition corporelle. En effet, elles se font voir s'il le faut en exécutant des strip-teases intégraux, provoquant les rares hommes qui oseraient les défier (les clients, les passants, les chauffeurs, les entraîneurs, etc.). Dans un espace aussi restreint qu'un car au retour d'un match ou bien dans les bars reconnus comme « permissifs » de tels débordements, les joueuses renversent parfois l'ordre symbolique, pour ne pas dire « l'édifice symbolique » (Saouter, 2001). Elles montent sur les sièges ou les tables : de cette position élevée, elles dominent enfin, elles sortent de l'anonymat sportif, plus précisément de la masculinisation sportive. Elles se mettent nues, exposant avec fierté leurs corps de sportives et surtout leur sexe de femmes. Les petites culottes peuvent faire l'objet d'une mise en jeu à la manière d'une jarretelle, mais ici, ce sont les femmes qui dirigent la danse... Ces retournements symboliques atteignent leur but : faire ressentir la honte aux quelques éléments masculins, spectateurs malgré eux d'une scène qui les exclue d'une liesse festive féminine à partir d'une activité corporelle masculine traditionnelle. Ces spectacles ritualisés atteignent leur cible également dans la mesure où ils n'impliquent pas une mise à disposition des corps féminins. Les joueuses préservent la mainmise sur leur corps, leur intégrité physique... en dehors des espaces sportifs, c'est-à-dire, là où elles détiennent un tant soit peu les règles. Il ne s'agit pas strictement d'une invitation aux relations sexuelles, la rugbywoman ne joue pas ici le rôle de « putain » : elle n'entre pas dans le cadre de cette catégorisation réductrice. Les joueuses se révèlent à elles-mêmes en tant que groupe sportif soudé : chacune se doit de participer sous peine de devoir justifier sa timorée²⁰. Les initiées pratiquent volontiers la fusion groupale : ne pas provoquer le groupe « adverse » (les hommes) devient équivoque, ne pas tenir l'alcool/sur ses jambes revient à rendre les armes, à céder la place sportive chèrement acquise...

Comment ne pas relier ces actes d'effeuillage corporel avec le fait que ces joueuses doivent porter, le plus souvent, des vêtements sportifs largement masculins qui constituent une violence symbolique supplémentaire remarquable. Short et tee-shirt constituent le modèle masculin qui s'impose aux sportives rencontrées et enquêtées. Cet accoutrement uniforme induit des insatisfactions : un tiers des joueuses bretonnes trouvent leur maillot trop long, trop petit ou trop large par exemple, ne parlons pas des shorts. Les éléments de protection imposent, également, des violences importantes : « *les protège-seins (deux coques de plastique qui s'enfilent dans un soutien-gorge spécial) (...) cache(nt) pourtant une fois de plus une résistance à reconnaître le corps féminin dans le rugby... car il n'y a qu'une seule taille* » (Saouter, 2001, 182).

Les renversements symboliques par leur violence même confirment, selon nous, les dominations subies tout au long d'une carrière sportive dans les sports fortement marqués par

¹⁸ Ces dernières semblent moins assidues aux troisièmes mi-temps.

¹⁹ Espaces traditionnellement masculins... comme les clubs (sportifs ou non) sur le modèle anglo-saxon.

²⁰ Ce qui adviendra à l'enquêtrice/joueuse lors de son observation participante.

l'omniprésence des hommes. Comment s'étonner au fil de ces analyses que le taux de renouvellement des licences soit sensiblement inférieur chez les joueuses ? Les données bretonnes précisent cet écart : 65% des footballeuses reprennent une licence contre 81% des joueurs (cet écart est le plus fort dans les catégories benjamines et «13 ans »).

5. Conclusion

Les résultats complets de ces analyses qualitatives confirment les résistances féminines aux violences symboliques vécues quotidiennement : renforcement de l'en-groupe sportif féminin. Certains comportements observés renversent les stéréotypes de dominations, notamment sexuels (effeuillage et strip-tease dominateurs, consommations importantes d'alcool, grossièreté langagière, etc.). Ces appropriations de pratiques traditionnellement masculines (sportives ou non) et les provocations attenantes constituent autant de violences affirmatives de l'identité culturelle et sociale du groupe sexué.

En ce sens, les joueuses résistent à la **violence andrologique**. Toute l'ambivalence vécue par les joueuses provient du fait qu'elles semblent endosser par ces comportements de résistances proprement dits, un rôle féminin classique, celui de la femme objet de séduction. Deux différences essentielles sont à relever. Tout d'abord, les comportements d'inversion de la violence symbolique décrits précédemment ne visent pas à plaire aux hommes : le résultat escompté est en général obtenu devant les débordements corporels, verbaux de certaines joueuses (« c'est dégoûtant », « elles font n'importe quoi, vraiment »). Ensuite et surtout, ces actions particulières dynamisent l'affirmation d'une autre manière d'être femme, d'être sportive : active, expressive, bruyante, debout, agressive, violente, etc. Soit, l'exact inverse de la position féminine classique dans nos sociétés...

6. BIBLIOGRAPHIE

- Apfelbaum E., (1979). Relations of Domination and Movements for Liberation. In : G. Austin William, *The Social Psychology of Intergroup Relations*, Monterey, Cole, 188-204.
- Ansart P., (1999). « Domination ». In Akoun A. & Ansart P. (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert/Seuil, 155-157.
- Bourdieu, P. (1990). La domination masculine. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, **84**, 3-31.
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris, Seuil.
- Brohm J.M., (1998). *Les shootés du stade*, Paris, Méditerranée.
- Cabin Ph., (2000). Dans les coulisses de la domination ; la sociologie de Pierre Bourdieu. In : *La sociologie, histoire et idées*, Auxerre, Editions Sciences Humaines, 181-196.
- Davisse A. & Louveau C., (1991). *Sports, école, société : la part des femmes*, Joinville-le-Pont, Ed. Actio.
- Davisse A. & Louveau C., (1998). *Sports, école, société. La différence des sexes : féminin, masculin et activités sportives*. Paris, L'Harmattan.
- Dauphin C., Farge A., Fraisse G., Klapisch-Zuber C., Lagrave R.-M., Perrot M., Pézera P., Ripa Y., Schmitt-Pantel P. & Voldman D., (1986). Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie, *Annales ESC*, n°2, mars-avril, 271-293.
- Durand-Delvigne A., Duru-Bellat M., (1998). « Mixité scolaire et construction du genre », in Margaret Maruani (éd.), *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Homme et Femmes sur le marché du travail*, Paris, Mage/La Découverte « Recherches », p.83-92.

- Frisque C., (1997). *L'objet femme*, Paris, La Documentation française.
- Greendorfer, S.L. & Lewko, J.H., (1978). The role of family members in sport socialization of children. *Research Quarterly*, **49**, 146-152.
- Goffman E., (1988). *Les moments et leurs hommes*, Textes recueillis et présentés par Yves Winkin, Paris, Seuil/Minuit.
- Hirata H., Laborie F., Le Doaré H. & Senotier D. (dir.), (2000). *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, P.U.F.
- Martucelli D., (2001). *Dominations ordinaires ; exploration de la condition moderne*, Paris, Balland.
- Mathieu N.C., (1991). *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes « Recherches ».
- Personne J., Commandre F., & Gounelle de Pontanelle H., (1983). *Rapport à l'Académie Nationale de Médecine sur l'entraînement sportif intensif et précoce, et ses risques*, Paris.
- Personne J., (1987). *Aucune médaille ne vaut la santé d'un enfant*, Paris, Denoël.
- Rauch A., (2000). *Le premier sexe ; mutations et crise de l'identité masculine*, Paris, Hachette-Littératures.
- Saouter A., (2001). « *Etre rugby* » ; *jeux du masculin et du féminin*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Van Gennep A., (1909). *Les rites de passage*, Paris, Nourry.